

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**



**N° D2022-040**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 17 mai 2022**

L'an deux mil vingt-deux le dix-sept du mois de mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de BOUSSAIS, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**21 présents + 6 pouvoirs (27 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND (*arrivé en cours de séance*), Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

**6 pouvoirs :**

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Gaëtan GARREAU a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Alain JEZEQUEL a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY

**Excusés :** Maryse BARIGAULT, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Gaëtan GARREAU, Alain JEZEQUEL, Jacky JOZEAU

**Hélène MARSAULT a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 11 mai

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Dispositif Do Ré Mi pour la rénovation énergétique des bâtiments**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- Adopte la Charte DoRéMi telle qu'annexée
- Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents mettant en œuvre la présente délibération

A Airvault, le 17 mai 2022

Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220530-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-05-2022

Publication le : 30-05-2022

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48

## Charte du territoire engagé dans la rénovation performante

Nous, représentants élus de la **Communauté de Communes de l’Airvaudais-Val du Thouet**, prenant la mesure des enjeux climatiques et de lutte contre la précarité énergétique, en accord avec les objectifs nationaux de réduction des consommations énergétiques et d’émissions de gaz à effet de serre, souhaitons résolument favoriser sur notre territoire la mise en œuvre d’écosystèmes pérennes associant acteurs publics et privés, avec pour ambition de rendre visible, professionnelle et accessible la rénovation performante<sup>1</sup> des maisons.

Conscients des défis que pose cette résolution - structuration du marché, création d’emplois qualifiés, sensibilisation et accompagnement de l’ensemble des bénéficiaires, en particulier des plus fragiles, etc. - et des efforts nécessaires à sa mise en œuvre, nous avons choisi de nouer un partenariat durable avec l’entreprise solidaire Dorémi au regard, notamment, des apports du **Programme de Certificats d’économie d’énergie Facilaréno 2** sur notre territoire, et de prendre au nom de la collectivité les engagements suivants :

1. **Privilégier des rénovations performantes** et en assurer la **promotion** auprès de l’ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux du territoire ;
2. **Disposer d’au moins un interlocuteur, bien identifié**, disponible, informé et formé aux spécificités de la rénovation performante ;
3. **Conduire toute action incitative** favorisant la **formation** des professionnels du bâtiment du territoire en faveur de la rénovation performante ;
4. **Piloter tout partenariat** utile à la rénovation performante **avec les acteurs locaux** en charge des questions de rénovation énergétique ;
5. **Encourager** par tout moyen **les initiatives** en faveur de la rénovation performante ;
6. **Inciter les professionnels du bâtiment** participant à la rénovation performante à **coopérer** efficacement ;
7. **Valoriser les acteurs locaux et nationaux compétents** pour accompagner et mettre en œuvre des rénovations performantes ;
8. **Assurer** ou veiller à ce que soit assuré sur le territoire **un accompagnement de qualité des propriétaires pour les aider** à s’orienter puis à mener une rénovation performante ;
9. Travailler à la mobilisation, à l’appropriation et à la production de **dispositifs financiers** au service du financement de la rénovation performante ;
10. Contribuer à la mise en place **d’outils et de démarches au bénéfice de la rénovation performante** et utiliser les outils et démarches existantes pour fluidifier les processus et les démarches entre acteurs ;
11. Participer aux **réseaux d’acteurs en faveur de la rénovation performante**.

Le ....., à .....

**Olivier FOUILLET,**  
**Président**

<sup>1</sup> 17bis de l’Article L 111-1 du Code de la Construction et de l’Hab

AR-Préfecture  
079-200041416-20220530-5-DE

**renovation.doremi.com**  
Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-05-2022

Publication le : 30-05-2022

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48